

Communiqué de presse

Paris, le 13 décembre 2023

La Conférence des Classes préparatoires réagit à deux affirmations contenues dans le communiqué du Rectorat de Paris publié le 11 décembre.

« À la rentrée 2023, 1 565 places financées n'étaient pas pourvues en 1^{re} et en 2^e années »

La théorie des places « vacantes », ici invoquée par le Rectorat, est basée sur une interprétation faussée de la circulaire 2002-253 du 14/11/2002, qui précise qu'en CPGE « l'effectif limitatif de quarante-huit élèves est impératif ». Il s'agit donc bien d'un maximum, pas d'un minimum. Vouloir imposer à toutes les CPGE un effectif de 48 étudiants (l'hypokhâgne du lycée Lamartine et la CPGE EC du lycée Jacques Decour, visées par le Rectorat, n'en sont d'ailleurs pas loin avec 46 et 47 étudiants) n'a tout simplement aucun sens, en particulier dans la classe TSI Pro que le Rectorat envisage d'ouvrir au lycée Chaptal : cette filière nécessite, pour mener les étudiants à la réussite – ce qu'elle fait déjà magnifiquement dans les deux classes de Montceau-les-Mines et de Chambéry –, un encadrement et un accompagnement très spécifiques.

« Les CPGE peinent à atteindre complètement leur objectif d'ouverture sociale. »

À supposer que cette affirmation soit correcte – elle méconnaît en réalité la diversité des CPGE, y compris parisiennes – on a du mal à comprendre comment la fermeture de la CPGE EC du lycée Jacques Decour (40% de boursiers), ou celle de l'ATS Bio du lycée Pierre-Gilles de Gennes (43% de boursiers) vont améliorer la situation.

Quelle est donc cette politique d'ouverture sociale qui consiste à fermer des classes aléatoirement dans la voie générale pour en ouvrir dans la voie professionnelle, ou à développer sous le nom de classe préparatoire des dispositifs expérimentaux qui n'ont rien à voir avec les Grandes écoles ?

Une autre politique d'ouverture sociale, non purement comptable, est possible mais elle demande, il est vrai, un tout autre engagement. Elle consiste à faire savoir aux lycéens, notamment à ceux qui, par le hasard de la naissance, ne se sentent pas concernés par elle,

- que la filière d'excellence CPGE est ouverte à tous et structurellement adaptée à la promotion sociale, par sa gratuité, le suivi individualisé qu'elle propose et la richesse de ses débouchés,
- que les boursiers y ont toute leur place et y réussissent leurs études aussi bien que les non-boursiers,
- que le système des internats – qui pourrait être massivement renforcé -- permet d'étudier dans les meilleures conditions pour un tarif extrêmement modique.

Dans l'immédiat, la Conférence des Classes préparatoires demande au Ministre de l'Éducation Nationale d'intervenir pour que les projets de fermetures de classes, à Paris comme dans les autres académies, soient abandonnés.



Pour la Conférence des Classes Préparatoires,
Denis CHOIMET

Alain JOYEUX
Président de l'APHEC

Jean-François BEAUX
Président de l'UPA

Damien FRAMERY
Président de l'APPLS

Rémy BOULARD
Président de l'UPLS

Denis CHOIMET
Président de l'UPS

Sébastien GERGADIER
Président de l'UPSTI